

Albi, Le vendredi 29 août 2025

Transports et Mobilités 2025/2026

Le réseau des transports collectifs libeA de la communauté d'agglomération de l'Albigeois est composé 7 de lignes urbaines sur les communes les plus denses et de 21 lignes périurbaines sur les seize communes de son territoire.

Le réseau de bus libeA évolue régulièrement pour répondre aux besoins de déplacement des habitants de l'agglomération.

La collectivité a souhaité optimiser l'efficacité du système en réduisant les temps d'attente, en diminuant les temps de trajet et en optimisant les correspondances entre les lignes.

L'intégration avec d'autres modes de transport, comme le vélo, l'autopartage ou le covoiturage, offre aux usagers des options de déplacement plus flexibles et efficaces, tout en contribuant à réduire la congestion routière.

La fréquentation du réseau de transport progresse encore et atteint désormais plus de 2,1 millions de voyageurs par an.

Cette année 2025/2026 s'inscrit dans la continuité des évolutions du réseau lancées en 2024 avec quelques ajustements pour améliorer encore la fréquentation et répondre aux besoins de transport en commun croissant de notre agglomération.

La Ligne B : Mézard / centre ville / Portes de Lescure / Najac est renforcée avec un ajout de 7 courses chaque jour.

La Ligne E : Saint-Juéry / gares SNCF: des rotations supplémentaires seront effectives pendant les vacances scolaires

La Ligne 23 : Chambre des métiers (Cunac) est dotée de nouvelles courses le matin et le soir pour s'adapter aux horaires d'entrée et sortie des apprentis.

65 conducteurs et 36 véhicules sont mobilisés pour assurer l'exploitation des 7 lignes urbaines (nommées avec des lettres) auxquelles il faut rajouter les 21 lignes périurbaines (identifiées par des chiffres).

Navettes Gratuites

Trois navettes électriques relient les principaux sites du centre-ville d'Albi (commerces, marchés, hôpital, cathédrale, musée et les 2 gares...) en complément des lignes de bus sur deux circuits. **170000 montées en 2024 soit 14000 par mois.**

D'une capacité de vingt places, elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elles circulent du lundi au samedi sur un cadencement de 15 minutes entre chaque passage.

Le circuit 1 (parcours rouge) permet de se déplacer de la **gare Albi ville** vers le Grand théâtre, **l'Hôpital**, la médiathèque pierre amalric , la cathédrale en passant par le **pont de la République** (accès passerelle) jusqu'au **rond-point de la maladrerie**(nouveau) puis le Castelveil pour rejoindre en passant par le stade de Lagrèze et la gare Albi ville. Circule du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

Le circuit 2 (parcours vert) permet de se déplacer gratuitement depuis le **marché couvert** jusqu'au pont vieux en passant par la **gare Albi Madeleine**, le pont neuf, remontant sur les lices Pompidou, la **place Fernand Pelloutier** ,devant le théâtre des lices pour retourner au marché couvert via la place du Vigan. Circule du lundi au samedi, de 8h à 19h30

Le passage des navettes est en correspondance avec les horaires d'arrivées des trains aux gares SNCF Albi-ville et Albi-Madeleine.

Les usagers ont la possibilité de solliciter des arrêts à la demande dans le cœur historique et sur les arrêts matérialisés dans les secteurs plus excentrés.

Liaison gares Albi-Ville et Albi-Madeleine

Depuis début mai, l'Agglo propose un titre de transport gratuit pour circuler entre les gares Albi-Ville et Albi-Madeleine. Une quinzaine de trains circulent chaque jour entre les deux gares.

Pour obtenir votre titre de transport gratuit, deux possibilités :

se présenter à l'agence libéA (16 avenue du Général de Gaulle 81000 Albi) muni d'une photo d'identité et d'une pièce d'identité en cours de validité ou faire la demande en ligne à l'aide du [formulaire dédié](#).

La carte, valable un an, sera ensuite communiquée par voie postale.

Depuis quelques mois sur simple demande d'un une carte de transport vous pouvez vous déplacer de la gare Albi ville à la gare Madeleine gratuitement en prenant les trains qui s'arrêtent dans les 2 gares.

TAD : montez et descendez où vous voulez !

Pour rappel, l'Agglomération met à disposition le transport à la demande, un service de réservation de trajets pour planifier vos déplacements (de 2 km minimum) entre 2 semaines et 15 minutes avant votre départ. **13000 usagers on fait appel à ce service TAD de septembre 2024 à juin 2025.** Pour faciliter encore plus vos déplacements, vous pouvez désormais monter et descendre à tous les arrêts sur les zones de prise en charge, il vous suffit de faire signe au chauffeur. Un service pour les personnes à mobilité réduite TPMR est aussi en place et a été utilisé par 9500 usagers sur un an .

libéA réseau connecté

Les progrès technologiques permettent d'intégrer des solutions innovantes dans les réseaux de bus, telles que les applications mobiles pour suivre en temps réel les horaires et les trajets des bus.

L'appli M-Ticket libéA permet d'acheter ces tickets de bus.

L'appli libéA mobilités centralise les dispositifs proposés par l'agglomération pour se déplacer dans le Grand Albigeois en bus, navette, TaD, vélo, autopartage, covoiturage... et pour rester connecté à l'actu du réseau.

Pour Rappel :

Le réseau a évolué à la rentrée de septembre 2024 avec pour objectifs :

- d'absorber l'augmentation de la fréquentation aux heures de pointe et d'atteindre les 2,2 millions de voyageurs par an à moyen terme,
- de diamétraliser l'ensemble des lignes urbaines afin de diminuer le nombre de correspondances. (La diamétralisation de ligne de bus consiste à fusionner 2 lignes distinctes en une seule, avec pour objectif de traverser toute l'agglomération améliorant la couverture du réseau et rendant le service de transport en commun plus attractif car les trajets sont plus simples à visualiser.)
- d'améliorer la lisibilité en regroupant les lignes urbaines sur la place Jean-Jaurès et les lignes périurbaines sur le boulevard Andrieu,
- de renforcer la desserte de la gare SNCF Albi-ville par les lignes principales en lien avec les horaires des trains,
- de poursuivre le déploiement de services réalisés par des autocars ouverts au public dans les communes à plus forte ruralité.